



ASSEMBLEE GÉNÉRALE DU 11 AVRIL 2008

18 HEURES A L'ACCUEIL

ACCUEIL

La présidente remercie l'assemblée de sa présence et en particulier les élus, Mr Bernard Perrut, député-maire de Villefranche, Mr Michel Jambon, adjoint aux sports, Mme M.C Jacquemet, adjointe aux personnes âgées et personnes handicapées, Mr Jean-Luc Guénichon, adjoint à la culture, Mme Virginie Pagnon, adjointe à l'égalité des chances, Mr Thomas Ravier, adjoint à la cohésion sociale, Mr Jean Picard, adjoint à l'urbanisme et président de la Cavil, Mme Marielle Velut, adjointe à la jeunesse et à l'insertion,

La présidente excuse l'absence de :

M. François BARADUC, Vice-président du Conseil général
M. Jean DUBUIS, président de l'OSV,
Mr Guy FISCHER, vice président du Sénat
Mme LAMURE, maire de Gleizé
M. Denis LONGIN, Conseiller Général du canton de Lamure sur Azergues et Maire adjoint de Ranchal,
Mme LUTZ, adjointe à la famille et aux affaires scolaires.
M. Daniel MARTIN, Conseiller Général du canton de Monsols
Mme Claudine PREVEL, responsable de l'Action Sociale et Familiale à la CAF
Mme PRIOLET, directrice de l'institut Jean Lonjaret
Mr Michel THIEN, maire de Limas

Nos remerciements à la résidence l'Accueil et à Xavier Bridault, son directeur de nous accueillir dans cette salle,

RAPPORT D'ACTIVITÉ

La création de l'association a débuté l'année 2007. Elle est issue de notre démarche locale nommée « états généraux du handicap en pays beaujolais » dont l'initiative se voulait dans le prolongement des états généraux nationaux

organisés en mai 2005 à Paris. Les principes sont clairement de sensibiliser, informer et former sur la question du handicap. Composée de professionnels, de parents et de citoyens concernés par le handicap mais pas seulement, les situations de handicap représentées sont variées.

□ **L'organisation des Etats Généraux du Handicap**, le 13 octobre 2007 a constitué l'essentiel du travail de l'association durant l'année.

•La phase préparatoire a consisté à organiser des réunions thématiques depuis 2006 qui ont permis de rencontrer de nombreuses personnes touchées ou sensibilisées par le handicap, d'échanger et d'élaborer des problématiques communes aux personnes en situation de handicap.

Les thèmes travaillés ont été :

- l'accessibilité et le transport en janvier 2006
- la vie culturelle, le sport, les loisirs en février et mars 2006
- la scolarisation des enfants en situation de handicap en mai et juin 2006
- l'apprentissage et la vie professionnelle depuis mars 2007

Un suivi des dossiers a été assuré :

Nous avons participé à des rencontres pour l'amélioration et l'accessibilité du réseau de transport urbain avec la communauté d'agglomération de Villefranche. Concernant la vie culturelle, le sport et les loisirs, un étudiant de l'Université Lumière Lyon 2 sciences de l'éducation, Simon Soriano a fait, à notre demande, un mémoire sur « les conditions de la participation des personnes en situation de handicap aux activités de loisirs dans l'agglomération de Villefranche s/S ».

Sur la scolarisation des enfants en situation de handicap, la conférence-débat du 9 novembre 2006 a été une étape importante dans le suivi de ce dossier. Les interventions de l'inspectrice de l'éducation nationale, d'une représentante du conseil général et d'une directrice d'établissement spécialisé, devant 150 personnes, parents et professionnels, nous ont apporté des éclaircissements quant à la mise en place de la loi de 2005.

Sur le thème de la vie professionnelle, une première réunion, faite essentiellement de témoignages, a montré la nécessité d'élargir le débat en abordant les différents versants du sujet et de rencontrer les acteurs de terrain d'où l'organisation d'une conférence-débat portant sur l'accès à l'apprentissage et à l'emploi pour les personnes en situation de handicap. Environ 70 personnes ont pu ainsi obtenir des éclaircissements.

Tout cela dans le but de mettre tous ces thèmes et le handicap en général sur la place publique en créant un évènement ouvert à tous dans notre région...

•La journée s'est déroulée selon le programme suivant :

-en ouverture le 12 au soir, un spectacle de la troupe Signes, compagnie théâtrale composée de comédiens handicapés mentaux et de comédiens dont des professionnels, à la salle des fêtes de Odenas.

-le lendemain à Villefranche, un forum des Associations avec la participation de 18 associations locales en lien avec le handicap : AGIVR Handicap mental, Association Lyonnaise de LSF, APAISER, APAJH, SESSAD 3 Pages et SESSAD Autiste, Association des Paralysés de France, APICIL, Atelier TERRE Martine Meyrieux, «Au 28 de la rue », l'AVRAMSP et le CAMSP en Beaujolais, HANDI CAP EVASION, Langues, Sport, Loisirs, Loisirs Sport des Sourds de Villefranche, Centre de LSF du Lycée Notre-Dame, Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur de l'Université de Lyon, les Quatre A, la Résidence l'Accueil et X traordinaire.

-une conférence de Charles Gardou, professeur à l'université Lyon 2 « la question du handicap, se refaire une culture » et une conférence de Yves Jeanne.

-un intermède artistique qui a mis en valeur le partage de la créativité musicale entre des professeurs de l'école de musique de Villefranche et des résidents du foyer de Brianne à Anse.

-des tables rondes sur les thèmes déjà abordés lors de précédentes rencontres

-la proclamation des engagements issus de ces échanges.

•Son évaluation a mis en évidence :

-beaucoup de convivialité tout au long de la journée

-une impression de dynamisme et d'enthousiasme qui va à l'encontre du misérabilisme trop souvent existant.

-les conférences ont fait le plein à l'auditorium

-beaucoup d'émotion qui s'est dégagée dans les deux spectacles, 350 personnes à Odenas et 250 à l'auditorium

-forum très animé le matin, échange entre les personnes des différentes associations représentées, mais presque personne l'après-midi.

-peu de présence de personnes handicapées sur les deux jours.

-les tables rondes ont réuni 100 à 120 personnes : leur durée était beaucoup trop courte, le thème sports, loisirs et culture trop large. Le public était hétérogène : des gens présents avec un niveau d'information très différent d'où une difficulté à contenter tout le monde.

-peu de public pour la table – ronde sur la grande dépendance. Le thème est encore plutôt tabou.

Nous n'avons pas assez touchés les citoyens. Ils ne se sont pas sentis concernés.

□ **Sujets divers**

•La création de l'association a été facilitée grâce au soutien de la Cavil qui nous a mis à disposition un local associatif. Nous la remercions.

•Les travaux en cours

-Collaboration avec la Cavil et la municipalité de Gleizé sur le thème de l'accessibilité

-Avec la CAF, participation à une commission sur l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les centres de loisirs.

RAPPORT FINANCIER

Fait par Alain Duchamp, trésorier de l'association Handicaps en Pays Beaujolais.

RAPPORT MORAL

□ **Les engagements suite aux Etats Généraux du 13 octobre**

•Lecture du préambule

Les cinq tables rondes thématiques ont rassemblé un public nombreux et ont été l'occasion de riches débats, avec un constat commun : la mise en œuvre des politiques publiques concernant le handicap tarde à se concrétiser.

Le vote de la loi de 2005 (trois ans déjà!) a marqué une étape et laissait espérer un meilleur respect de l'accès de tous aux droits de tous. Or, sa mise en œuvre par les pouvoirs publics via les administrations centrales et territoriales est lente et semble pâtir d'une carence de moyens et d'une faiblesse d'ambition.

Citons pêle-mêle : des dossiers trop compliqués et redondants, des délais d'attente trop longs, des interlocuteurs difficiles à identifier, des informations peu claires, une absence de liens et de partenariat entre des acteurs qui devraient manifestement agir en synergie...

Le respect de la dignité et des droits dû aux personnes en situation de handicap n'y trouve pas son compte.

En vertu de son projet – sensibiliser, informer, former – notre association se donne entre autres missions d'exercer une vigilance pour détecter les dysfonctionnements afin de les dénoncer. Elle se donne pour mission, avec les

autres acteurs associatifs, d'interpeller les responsables de l'action publique pour obtenir des améliorations significatives.

De plus, nous sommes convaincus de la nécessité d'agir sans délai par les moyens propres dont disposent les citoyens dans le cadre associatif. Aussi, nous conduirons des actions et projets pour contribuer au changement social et culturel nécessaire, en particulier, des actions visant le grand public.

Cependant, sur les thèmes travaillés lors des Etats Généraux, nous voulons faire des propositions plus précises et agir dès à présent en développant les partenariats avec les associations et les institutions.

- Lecture des engagements sur chaque thème (voir annexe)

Chaque groupe présente les lignes directrices des travaux futurs, assortis de commentaires et annonce ses projets à court et moyen terme

- Echanges avec la salle

Questions :

- ❖ pétition par rapport aux AVS (poste précaire des AVS) : quel est la position de l'association pour ce thème ?

Réponse :

-Quel rôle peut-on jouer en tant qu'association ?

-La Courte Echelle est une association qui regroupe des associations pour développer la formation des AVS.

-Il existe une nouvelle association d'AVS pour qu'elles prennent en charge leur propre formation.

-Il faudrait aussi mobiliser les associations de parents d'élèves.

-L'AVRAMSP fait partie de l'association. Notre association peut-elle faire partie de la Courte Echelle.

-APAJH (Pierre Lannes) :

3 problèmes : - rémunération scandaleuse des AVS + pas de temps complets

- formation des AVS

- pérennisation des AVS : est-ce que cela doit être un métier pour une vie ou est-ce que cela peut être un tremplin pour un travail dans l'éducation ?

- ❖ Association VAC HANDS : - même problème pour trouver du personnel fidèle. Nous avons essayé de proposer une formation sur des week-ends.
- ❖ Secteur d'information emploi : a-t-on prévu une réunion d'info prévu sur l'AAH ?
- ❖ Mr Perrut : souligne la présence de 8 élus de la mairie de Villefranche, ce qui montre l'intérêt de la mairie pour ces questions.
Les AVS devraient devenir une profession pérenne.
Accessibilité : parmi les élus, il y a une personne porteuse de handicap moteur. Elle sera chargée de vérifier l'accessibilité de tous les bâtiments publics.
Concernant l'emploi : les dispositions ont été modifiées (taxes plus élevées pour les entreprises) mais les entreprises n'ont pas encore changer de comportement : elles préfèrent toujours payer la taxe.
Nous devons avoir un message fort en direction du citoyen, qui ne se rend pas compte des difficultés rencontrées par les familles concernées par le handicap.

Alain Noyer : tous les élus devraient se mettre dans la peau d'une personne handicapée seulement une journée.

Association Courte échelle (différente de celle nommée plus haut) qui gère le centre aéré de Pommiers : nous essayons de travailler sur l'intégration d'enfants handicapés.

Accueil en situation de handicap mental = des affiches ont été refaites pour être accessibles.

La présidente fait un appel afin de rejoindre les groupes de travail
Elle propose aux personnes présentes d'indiquer si elles souhaitent participer ou non à un groupe de travail.

APPROBATION DES RAPPORTS (Alain Duchamp)

Vote possible uniquement pour les adhérents à jour de cotisation.

- 1 abstention pour le rapport moral
- A l'unanimité pour le rapport d'activité
- 2 abstentions pour le rapport financier

APPEL À CANDIDATURE POUR LE CA

La présidente remercie tous les membres de l'association et le Ca pour leur assiduité aux réunions et le travail qui n'a pas manqué pour l'organisation des EGH.

Elle offre la possibilité de rejoindre le CA

VALIDATION DES ENTRÉES EN COURS D'ANNÉE

Alain Noyer et Nicole Berger

CONCLUSION

La présidente remercie tout le monde de sa venue et de son attention.
Elle remercie également les élus arrivés en cours de réunion

La présidente invite toutes les personnes présentes à un verre de l'amitié.